



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:26-51647>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **26-51647**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Orléans Métropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24450046800040

Ville : Orléans

Code postal : 45058

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 45

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1825624>

Identifiant interne de la consultation : M26A0074

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://marchespublics.orleans.fr/accueil.htm>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 22/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère 1 : Valeur technique appréciée au regard du cadre de mémoire technique adapté aux travaux propres au présent marché décomposé en sous-critères définis par lot et précisés dans les renseignements complémentaires du présent avis et dans le règlement de la consultation (article 7-2). : 40% Critère 2 : Prix des prestations apprécié au regard du montant total du détail quantitatif estimatif. : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de requalification de la rue de Beauvoir à Olivet (3 lots)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation donnera lieu à un marché ordinaire composé de 3 lots et conclu à prix unitaires. A titre indicatif, le démarrage des travaux est prévu à compter du mois de Juillet 2026

Lieu principal d'exécution du marché : Rue de Beauvoir 45160 - OLIVET

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 1 : Travaux de voirie. Le lot 1 comporte une clause d'insertion sociale (voir article 3-7 du règlement de la consultation)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112500

Lieu d'exécution du lot : Rue de Beauvoir à Olivet

- **Description du lot :** 2 : Travaux d'éclairage public

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45316110

Lieu d'exécution du lot : Rue de Beauvoir à Olivet

- **Description du lot :** 3 : Travaux d'aménagements paysagers

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112700

Lieu d'exécution du lot : Rue de Beauvoir à Olivet

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : => Accès au dossier de la consultation, renseignements complémentaires et modalités de remise des offres par voie électronique : <http://marchespublics.orleans.fr/accueil.htm> => La transmission des offres et questions, par mail, n'est pas autorisée. =>

Négociation : L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats (conditions fixées dans le RC). => Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16 greffe.ta-orleans@juradm.fr - <http://orleans.tribunal-administratif.fr/> => Délais de recours : Cf. selon les dispositions légales en vigueur et notamment le code de justice administrative. => Sous-critères de la valeur technique : LOT 1 TRAVAUX DE VOIRIE : -Sous-critère 1 : Pertinence de l'organisation, du phasage des travaux et du planning prévisionnel optimisé présentés pour l'exécution des travaux propre au présent marché (sous-pondération 30 %). -Sous-critère 2 : Adéquation des moyens humains, matériels et des matériaux (présentation des fiches techniques) affectés au chantier propre au présent

marché (sous-pondération 10%). LOT 2 TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC : -Sous-critère 1 : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier, appréciée au regard des propositions du candidat propres au présent marché (sous-pondération : 20 %). -Sous-critère 2 : Pertinence de la méthodologie et des procédures d'intervention pour la réalisation des prestations, appréciée au regard des propositions du candidat en matière de méthodologie et d'organisation du chantier propres au présent marché (sous-pondération : 20 %). LOT 3 TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS : -Sous-critère 1 (sous-pondération : 20 %) : Qualité des fournitures et/ou végétaux mis en oeuvre et propres à l'opération, appréciée au regard des propositions du candidat : o Pour les végétaux : homogénéité, qualité du système racinaire, esthétique, équilibre de la partie aérienne, nombre de transplantations, avec indication des pépinières dans le tableau des végétaux, photographies et fiches de culture ; o Pour les autres fournitures : qualité, résistance et durabilité appréciées au regard des fiches techniques lorsque celles-ci sont demandées au BPU. -Sous-critère 2 (sous-pondération : 20 %) : Pertinence de l'organisation spécifique aux travaux, appréciée au regard des propositions du candidat en matière de méthodologie de chantier, moyens humains et matériels déployés sur le chantier

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/05/2026